

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 5366

présenté par
M. Abad

ARTICLE 21

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.